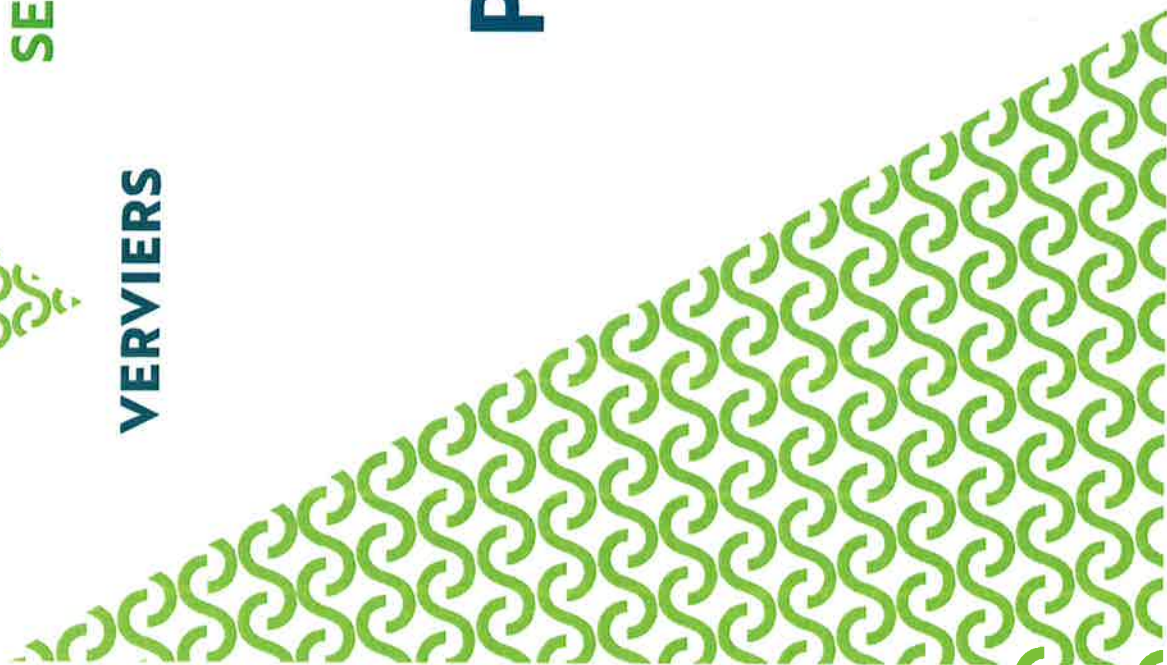




L'AVENIR
SE TISSE

VERVIERS

Présentation du budget initial 2020





VERVIERS

Evolution budgétaires – Service ordinaire

| | 2019 | 2020 avec PDU cumulée | 2020 avec PDU annuelle |
|-----------------|-----------------|--------------------------|---------------------------|
| Recettes | 81.942.990,75 € | 85.964.340,94 € | 80.341.317,50 € |
| Dépenses | 81.690.050,75 € | 85.903.574,40 € | 80.280.550,96 € |
| | 252.940,00 € | 60.766,54 € | 60.766,54 € |



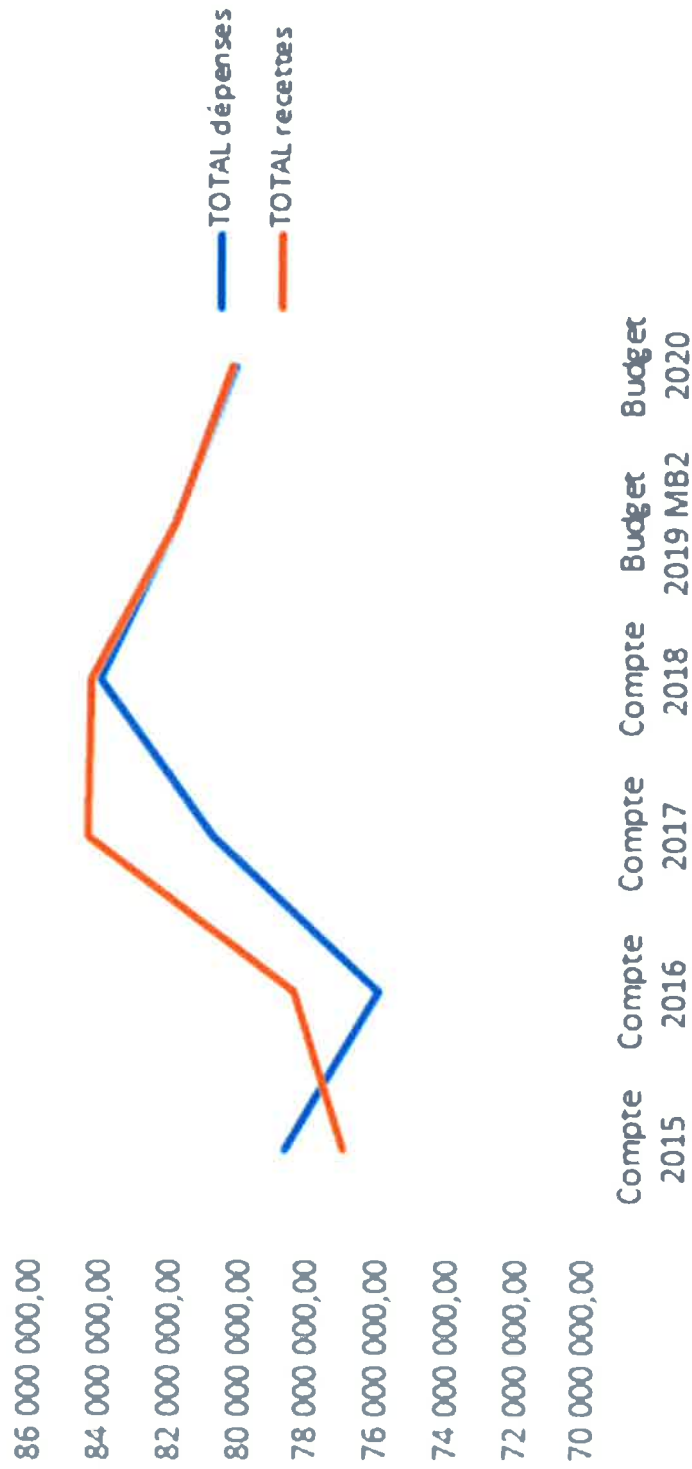


VERVIERS

Evolution des recettes

N° 0151/9

Evolution budgétaire





VERVIERS

Evolution des recettes

| | 2019 MB2 | 2020 Initial |
|-------------------------------|-----------------|-----------------|
| Fonds des Communes | 21.738.246,31 € | 22.418.443,75 € |
| Centimes additionnels | | |
| PRI | 15.743.978,48 € | 16.015.541,67 € |
| Taxe additionnelle IPP | 12.467.355,43 € | 12.405.788,50 € |
| Transition conteneurs à puces | | - 469.810,06 € |
| Réforme PCS | | - 98.140,14 € |
| fin des PTP | | - 231.000,00 € |





VERVIERS

Evolution des recettes

- Faible croissance du revenu tiré des additionnels à l'IPP
 - Faible croissance de la population entre 2005 et 2016 : 3%
 - Taux d'emploi de 50% en 2017 (taux de chômage de 23%)
- Pas de surévaluation du boni des exercices antérieurs
- Fin de la double inscription de recettes suite au nettoyage du compte 2018
- Baisses des dividendes
- Moins de prélèvements sur les réserves
- Fin d'un projet Interreg
- Moins d'occupations de voiries





VERVIERS

Recettes : prévisions sincères et adaptées à la réalité

- Analyse de la perception réelle des recettes
- Fin de la taxe sur la délivrance des sacs poubelles qui n'est pas compensée en 2020 par la taxe proportionnelle sur la collecte des déchets
- Diminution de la redevance de stationnement en lien avec la diminution du nombre de places pendant les travaux
- Maintien de la prévision en matière de taxation des immeubles inoccupés suite à l'intensification de l'application du règlement
- Utilisation de 600.000 euros par prélèvement sur les provisions



Maîtrise des dépenses de personnel

- Remplacement d'1 départ à la pension sur 2
- | | Budget 2019 MB2 | Budget 2020 |
|-----------------------|-----------------|-----------------|
| Dépenses de personnel | 28 431 532,85 € | 28 657 553,78 € |
- Fin des contrats PTP (20 ETP) remplacés par des APE (11,5 ETP) et donc perte de subsides estimée à 231.715 €

| PERSONNEL COMMUNAL | Au 23/11/17 | Au 23/11/18 | Au 23/11/19 | Au 31/12/2020 |
|----------------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| cadre-emplois statutaires prévus | 325 | 325 | 326 | 326 |
| ETP statutaires | 190,44 | 189,39 | 178,04 | 170,05 |
| ETP contractuels | 102,67 | 97,42 | 95,13 | 93,5 |
| ETP APE | 170,86 | 177,56 | 181,06 | 201,56 |
| ETP PTP | 20,6 | 20,1 | 20,1 | 0 |
| ETP mis à dispo | 25,04 | 24,44 | 26,27 | 25,27 |
| ETP TOTAL | 484,57 | 484,47 | 474,33 | 465,11 |





VERVIERS

Dépenses de fonctionnement

- Diminution de 10% des **subsidés facultatifs**
- Diminution de 10% des **fournitures** pour l'administration communale
- Réduction de 20% des **primes façades**
- Rationalisation de la **politique événementielle**





VERVIERS

Dépenses de fonctionnement

- Mobilisation du **subside Politique des Grandes Villes** pour :
 - Nouvelle opération de décoration du Centre-Ville (Affaires économiques)
 - Aides aux écoles communales en difficulté (Enseignement)
 - Numérisation des archives communales (Smart Cities)
- Nouvelle **fresque urbaine** via subside Interreg (Interculturalité)
- Lancement de nouveaux **projets Santé** grâce à des transferts de moyens :
 - Greendéal – Cantines durables, Plat Santé, Plaines sans tabac
- **Garde médicale** de semaine : contribution de 0,3€/habitant - soit 16.800€ pour 56.000 habitants à Verviers pour garantir le fonctionnement d'un service de garde de médecine générale pour les nuits de semaine, soit 48h/semaine. Ce financement communal servirait exclusivement à financer le personnel nécessaire pour organiser et assurer ce service de garde
- Mise en place du **tri sélectif** des déchets dans l'ensemble de l'administration et les écoles communales





VERVIERS

Dépenses de transfert

- Majoration de la dotation du **Centre Culturel de Verviers** de 61.679 € pour respecter l'arrêté de reconnaissance convenu avec la Communauté française
- Maîtrise des dépenses de la **Zone de Police Vesdre**
- Problématique de l'inéquité des contributions à la **Zone de Secours Vesdre-Hoëgne-Plateau**
- Indexation de la dotation au **CPAS** conformément au Plan quinquennal de la Ville



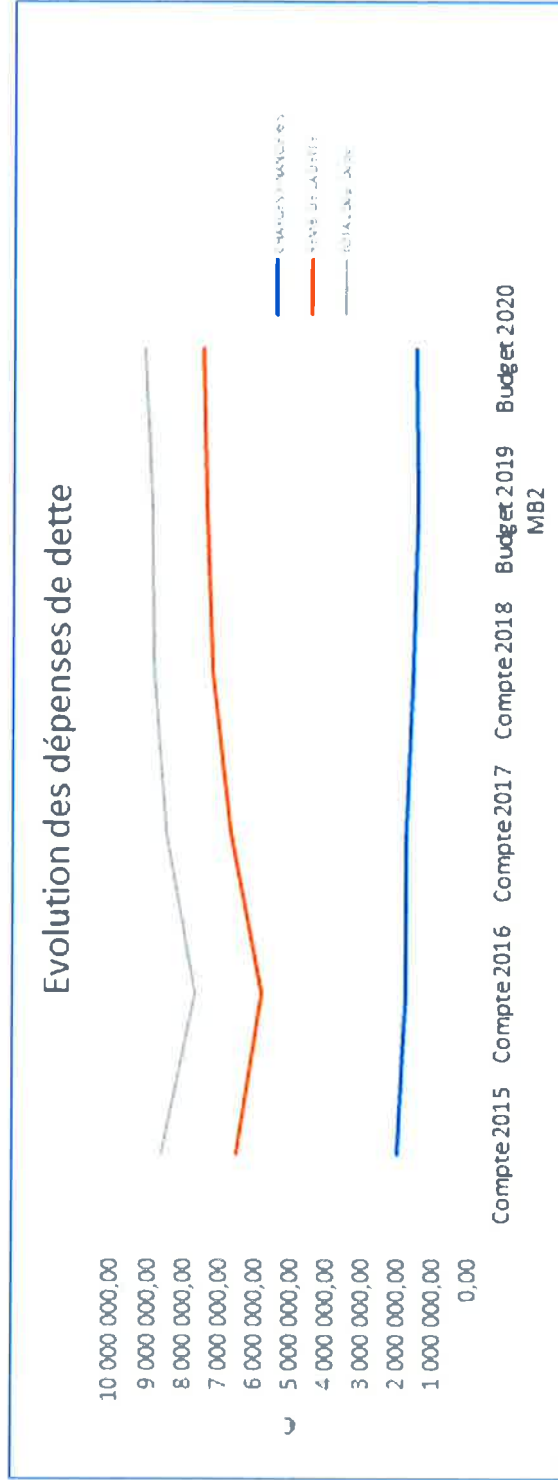


VERVIERS

Dépenses de dette

Maîtrise des dépenses de dette et maintien d'un haut niveau d'investissements

| | Budget 2019 MB2 | Budget 2020 |
|-------------------|-----------------|----------------|
| Dépenses de dette | 8 997 382,86 € | 9 192 017,05 € |





VERVIERS

Budget Extraordinaire

Excellent taux de réalisation du budget extraordinaire 2019

| Libellé | Montant | % |
|---------------------------------------|------------------|--------|
| Total des dossiers inscrits (BI + MB) | 26.914.888,73 € | - |
| Dossiers non attribuables | - 4.217.000,00 € | - |
| Marchés publics TRAVAUX | 22.697.888,73 € | |
| Attribués à la date du 26/11/2019 | 19.009.183,23 € | 83,75% |
| Attribués en décembre 2019 | 3.371.723,60 € | 14,85% |
| A reporter en 2020 | 317.000,00 € | 1,40% |





VERVIERS

Une Ville qui continue à investir pour le bien être des citoyens et la réalisation de la déclaration de politique communale

N° 0151/19





VERVIERS

Aménagement de voirie et égouttage : une priorité pour cette mandature

- Égouttage et voirie Avenue Mullendorf et place d'Arles :
3.468.000 €
- Réfection de la voirie rue des Charrons : 1.475.000 €
- Réfection du pont de la Raye : 400.000 €
- Réfections extraordinaires des voiries et des espaces publics :
550.000€





VERVIERS

Continuation du projet « Verviers Ville Conviviale »

- Constructions métalliques qui ornera la place Verte : 1.800.000 €
- Investissement dans l'éclairage urbain LED : 850.000 €





VERVIERS

Investissement dans les grands projets

- Maison de l'égalité des chances : 2.540.000 €
- Rachat de bâtiments pour la réalisation de Place2be : 1.607.000 €
- Finalisation du déménagement de la Maison du Tourisme : 250.000 €





VERVIERS

Investissement dans le réaménagement urbain

- Fin de l'aménagement de l'espace public Porte de Heusy : 1.930.000 €
- Réfection de l'escalier de Sainte Julienne : 550.000€





VERVIERS

Entretien de notre patrimoine, de nos bâtiments scolaires et de notre parc informatique

- Mise en conformité électrique et gaz : 500.000 €
- Entretiens des bâtiments scolaires : 438.000 €
- Réfection de la toiture de la façade de la crèche Kangourous : 160.000 €
- Achat de matériel informatique : 420.000 €





VERVIERS

Remise en ordre du cimetière de Verviers

- Dossier du chemin 30 du grand cimetière de Verviers : 1.100.000 €

Un plan lumineux ambitieux et bon pour notre environnement

- Passage au LED de l'éclairage public en maximum 10 ans et minimum 5 ans : 319.000 €





VERVIERS

De nouvelles recettes pour encore mieux investir

- Vente de bâtiments : 779.500 €





VERRIERS

Une Ville qui continue à investir pour le bien être des citoyens et la réalisation de la déclaration de politique communale

N° 0151/27



CONSEIL COMMUNAL DU 17/12/2019

12/12/2019

AMENDEMENT

A l'attention des Conseillers communaux


Modifications, en séance, du Budget initial 2020 comme suit :

Correction de libellés d'articles – budget ordinaire :

***Page 7 : 101/112-21 : Indemnités de dernière maladie et de funérailles => Pécule de vacances des mandataires communaux**

***Page 47 : 876/124-06 : Ramassage sélectifs => Nettoyage de l'hypercentre**

L'Echevin des Finances,



A. LOFFET

Budget 2020 : Intervention du groupe cdH – Conseil communale du 17 décembre

Monsieur l'Echevin,

On ne va pas passer tout le budget en revue, nous avons eu l'occasion de poser nos questions en section et également par mail et nous tenons d'ailleurs à remercier le directeur financier et ses services ainsi que l'échevin des finances pour les réponses claires obtenues rapidement, et dans le respect, ça mérite d'être souligné.

Je commencerais donc par quelques remarques sur le budget ordinaire.

Nous aimerions dans un premier temps accorder une attention particulière au personnel communal. Nous avons bien compris que votre décision était le non remplacement systématique du personnel pensionné. C'est une option, c'est votre option. Vu les temps difficiles, sur le principe, pourquoi pas ? Le personnel représente une grosse part budgétaire, nous comprenons bien que vous devez limiter les dépenses, mais pas en grevant l'action de la ville et surtout pas en diminuant le service au public. Cette manière de procéder nécessite donc de rééquilibrer certains services et peut-être de mieux répartir certaines tâches. Sachant également que l'étude sur la charge de travail est enfin en voie de finalisation et que c'est un élément important, nous aimerions que vous organisiez prochainement une réunion toutes sections sur la gestion des ressources humaines de l'administration communale, sur la manière dont vous allez gérer la masse et les ressources du personnel dans les années à venir.

Au niveau des dotations :

- Les pompiers : au bas mot 250.000 euros en moins que ce qui est inscrit dans le budget de la zone... On ne va pas refaire le débat ce soir, on a bien compris que c'était en attente de la réponse du gouverneur. Nous vous avons clairement donné notre avis, privilégiant la concertation au rapport de force. A ce propos, avez-vous reçu les nouvelles que vous attendiez je pense pour le 15 décembre ?

- CPAS : +1.5%, comme je l'ai souligné hier, nous sommes quand même inquiets à la lecture du dernier PV Collège qui mentionne une éventuelle diminution de la dotation. Que comptez-vous faire suite à la recommandation du CRAC ?

Venons-en aux différents subsides... Une diminution générale de 10% pour tous les subsides...

Plus de subside ville pour Fiesta City qui, si nous avons bien compris vos explications, sera impacté sur les réserves du CCV... Est-ce que cette décision a été concertée et approuvée par le Centre Culturel ?

Vous décidez donc à la place du CCV comment il va utiliser ses réserves... Ceci va complètement à l'encontre de la charte associative...

Que ce soit pour les pompiers, le CPAS, le CCV, votre manière de gérer montre un manque de dialogue, un manque de concertation.

Même chose pour les associations sportives : tous les subsides diminuent de 10% et la ville reprend en plus l'organisation du jogging de Verviers qui permettait de générer du bénéfice qui était réutilisé au profit des clubs sportifs via la Maison Verviétoise des sports... Comment comptez-vous à l'avenir utiliser ce bénéfice ? Sera-t-il toujours utilisé au profit du sport à Verviers ?

Nous constatons à la lecture de votre budget que les manifestations qui génèrent des bénéfices sont reprises par la ville alors que celles qui nécessitent un subside sont refilées aux associations... C'est un peu le monde à l'envers en termes de partenariats...

Bref, la ville désinvestit progressivement dans ses aides au secteur culturel et sportif. C'est le choix de votre Collège ! Vous avez compris que le nôtre aurait été tout autre.

Autre domaine qui nous interpelle : l'interculturalité... Diminution de 23.600 euros pour les projets liés à l'interculturalité... Se contenter de dire que la région diminue son subside donc que la ville diminue également son action nous paraît un peu léger. Que fait votre collège pour l'interculturalité ? Quelles sont les actions de votre majorité dans cet enjeu majeur à Verviers ?

Heureusement que le CRVI et d'autres associations sont là pour faire un travail remarquable...

Au niveau des recettes, nous ne pouvons pas passer sous silence la diminution du subside Resa-Enodia de 400.000 euros. Nous n'allons pas refaire le débat ce soir, mais cette diminution de recettes grève fortement le budget de la ville.

Nous nous sommes également étonnés qu'il n'y ait pas de recettes prévues suite à l'adoption de votre nouveau règlement sur le prêt de matériel. Mais comme vous me l'avez répondu, je vous cite : « il s'agit d'un problème de compréhension de votre groupe sur la démarche du Collège. L'objectif de ce nouveau règlement est de diminuer le volume de prêts et pas de générer des recettes » ... Là, j'en reste sans voix ! Je me demande si je n'aurais pas encore préféré voir une nouvelle recette dans votre budget... Votre but, si nous comprenons bien, est donc que la facture soit tellement élevée pour les associations qu'elles ne puissent pas la payer et donc qu'elles ne fassent plus de demandes et ne sachent donc plus organiser leurs événements ...

Diminution des fêtes de quartier, des fêtes culturelles ou sportives, des animations indispensables à la vie dans les quartiers...

Nous devrions nous réjouir d'avoir à Verviers un tissu associatif riche et actif... Mais à la place, vous diminuez continuellement votre aide et votre soutien à ce secteur essentiel de la vie en société.

Autre interrogation par rapport aux recettes, nous n'avons vu nulle part une recette prévue concernant l'incitant régional pour financer le deuxième pilier de pension. En avez-vous fait la demande ?

Je terminerai cette analyse du budget ordinaire par quelques regrets :

- Vedia : pas d'augmentation du subside malgré leurs appels au secours
- Verviers Ambitions : le collège ne prévoit pas au budget les 25.000 euros pour le déménagement dont nous avons déjà eu l'occasion de parler l'année dernière ni les 5.000 euros pour la sono.
- Et enfin, « Les Verts et vifs » : diminution des moyens également, vous comprendrez que ça nous touche particulièrement, surtout mes deux collègues derrière moi... (😊)

Quelques mots sur le budget extraordinaire :

Suite à vos explications au conseil hier sur le plan éclairage communal et la réalisation du plan en 5 ans, plutôt qu'en 10 ans, c'est une très bonne chose mais je suppose que vous allez donc adapter le budget puisque les dépenses doivent être recalculées sur 5 ans et non 10, soit un montant de 640.000 euros/an à la place de 320.000.

Soulignons quelques investissements positifs : 2.500.000 euros pour la maison des associations (que vous appelez maintenant maison de l'égalité des chances), c'est un projet important, vous savez que le cdH y tient depuis longtemps, vous pourriez d'ailleurs peut-être nous présenter à un prochain conseil la manière dont vous comptez mettre en œuvre ce beau projet, le Masterplan Crapaurue-Coronmeuse-Collège, la poursuite du projet Feder ville conviviale, l'achat de matériel informatique, l'achat d'une balayeuse, 550.000 euros prévus pour la réaffectation des voiries et des trottoirs (il y a énormément à faire, notamment en ce qui concerne l'accès pour les PMR) et enfin les escaliers de Sainte-Julienne.

Votre Collège est manifestement plus volontaire quand il s'agit de construire que de gérer l'humain et les partenariats avec les forces vives de la société civile... Mais à quel prix ? On constate des prélèvements très élevés sur les fonds de réserve. Que va-t-il rester de ces fonds ?

En conclusion, ce que vous nous présentez est un exercice strictement comptable, un « sauve qui peut » dans un contexte budgétaire certes problématique. Mais on ne sent aucune ligne politique, en particulier dans tout ce qui est « l'humain », la cohésion sociale, la participation citoyenne.

Je vous remercie pour vos réponses.



BUDGET 2020

Analyse critique & Recommandations

Ecolo Verviers

17 décembre 2019



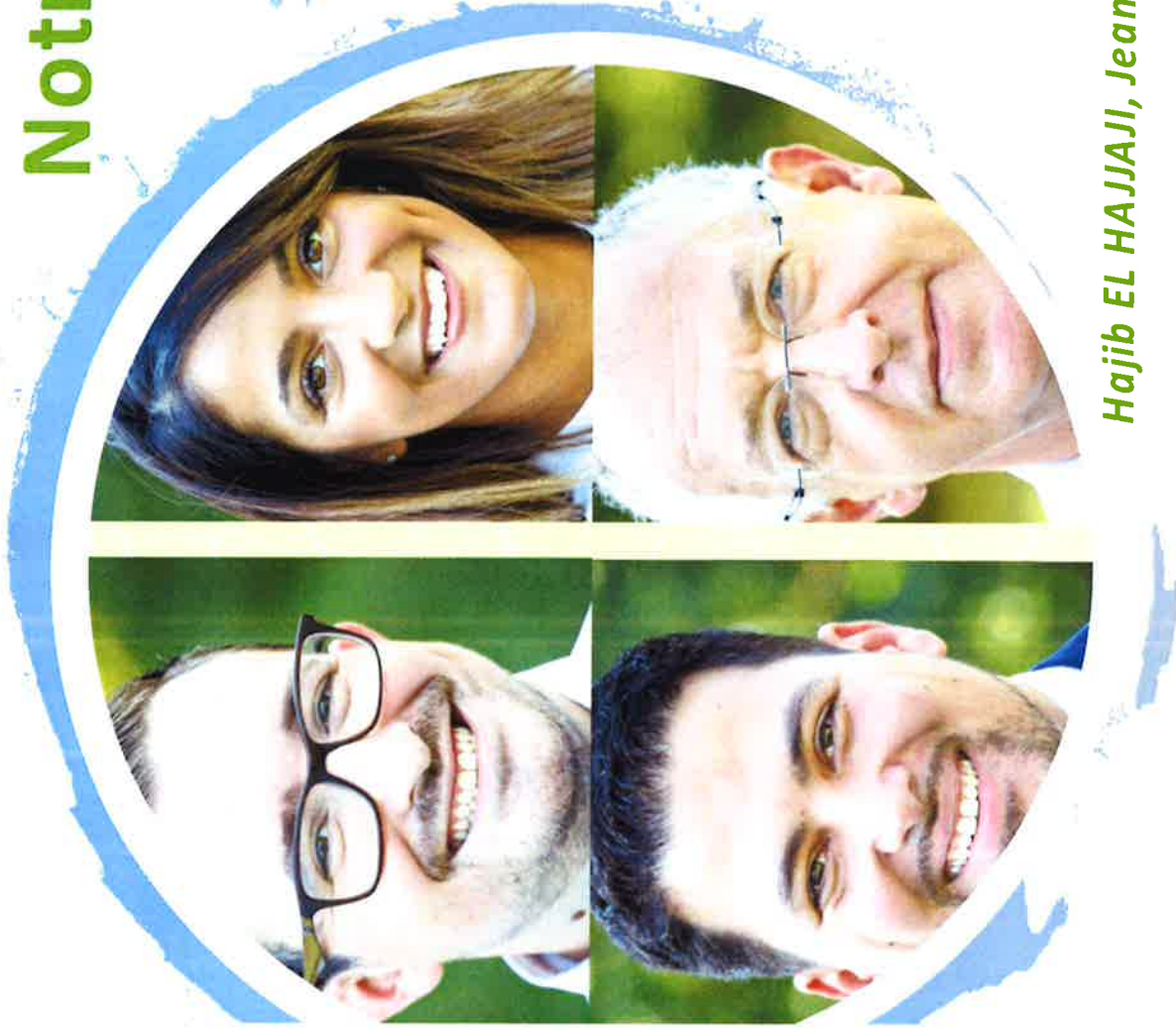
N° 0151/33

ecolo

Notre vision pour Verviers

Nous agissons tou.te.s comme des acteur.e.s de changement en privilégiant :

- **la préservation des limites physiques de notre planète**
- **la participation citoyenne, les solidarités et le respect de chacun.e**
- **une utilisation responsable et efficiente des finances communales**



Hajib EL HAJJAJI, Jean-Sébastien MAHU, Nezha DARRAJI et Dany SMEETS
et Patrice DUMOULIN (CPAS)



A CHAQUE ANNEE, UN « COUAC » DANS VOTRE BUDGET

Introduction

2019 : taxe « places de parking » en périphérie

Impact : ~300.000€

* Sans oublier les doubles imputations dans le compte 2018 (droits non constatés) ~400.000€

2020 : clé de répartition « Zone de Secours »

Impact : ~400.000€

Compte 2019 (droits non constatés) ?

2021 :

2022 :

2023 :

2024 :

Ecolo Verviers s'inquiète des choix budgétaires réalisés en urgence par la majorité PS-MR-NV

N° 0151/35

ecolo

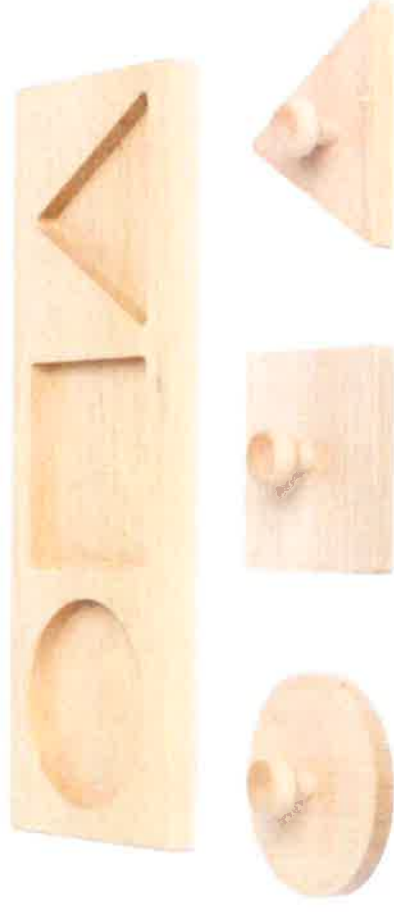
Contexte et constats

- La Ville de Verviers est dans le **rouge** alors que les entités consolidées se portent relativement bien (CPAS, Zone de police, Zone de secours, CHR, RCA,...)
- Mécanisme de rattrapage - Dotation du fonds des communes (complément) : +680.000€ (favorable à Verviers)
- Indexation prévue en mars-avril 2020 (impact financier)
- TROP de projets importants à financer (immobilier) et pas assez de ressources financières

Les grandes villes n'ont pas assez de moyens financiers pour assurer leurs missions qui augmentent

Conséquence : acharnement PS-MR-NV

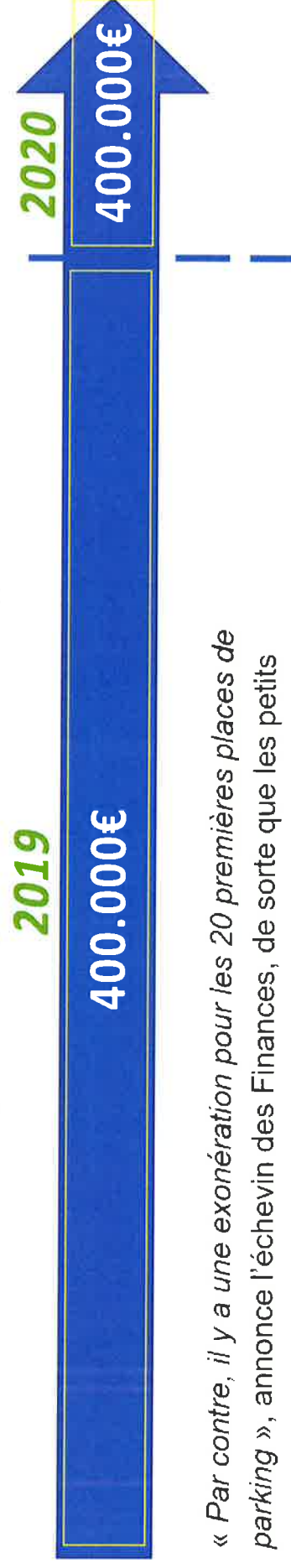
- En réaction aux difficultés financières de la majorité PS-MR-NV, l'acharnement :
 - Sur la population
 - Sur le personnel
 - Sur les entités consolidées



**Pas de ligne politique claire en matière de budget
sinon, celle de gratter par ci, par là ... 500€**

Acharnement sur la population

- Taxe parking en périphérie (100.000€/mois)

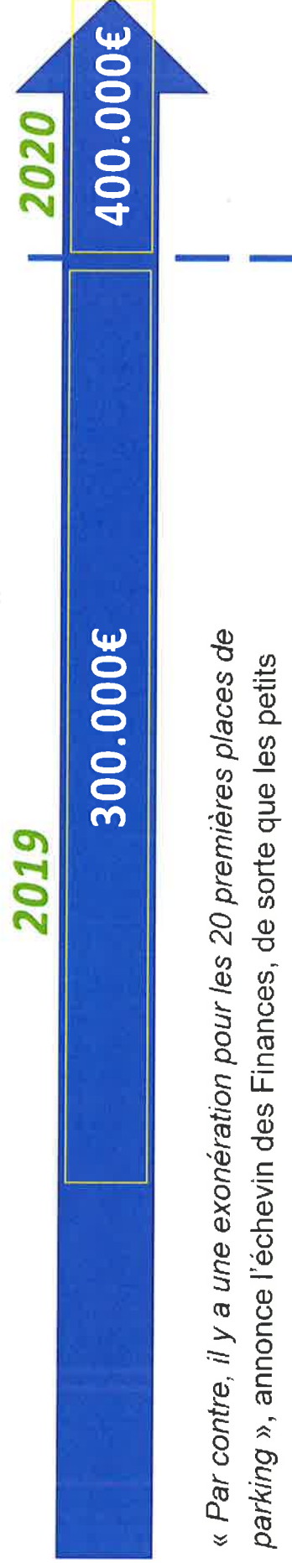


« Par contre, il y a une exonération pour les 20 premières places de parking », annonce l'échevin des Finances, de sorte que les petits commerçants ne devraient pas être impactés.

Le montant de la taxe devrait être de 100 € par emplacement par an. Une perception qui se fera par trimestre et qui devrait débuter durant le second trimestre 2019. Ainsi, pour cette année, la Ville espère récolter plus ou moins 300.000 €. Ça devrait monter à 400.000 € l'an prochain, avec une perception sur douze mois. A titre d'exemple, le site Crescend'eau, qui se targue sur son site internet d'avoir 830 places de parking, devra déboursier 81.000 €/an. « Ce sont des personnes solvables que l'on taxe. Cette taxe correspond parfois à leur chiffre d'affaires sur une journée », justifie la bourgmestre.

Acharnement sur la population

- Taxe parking en périphérie (100.000€/mois)

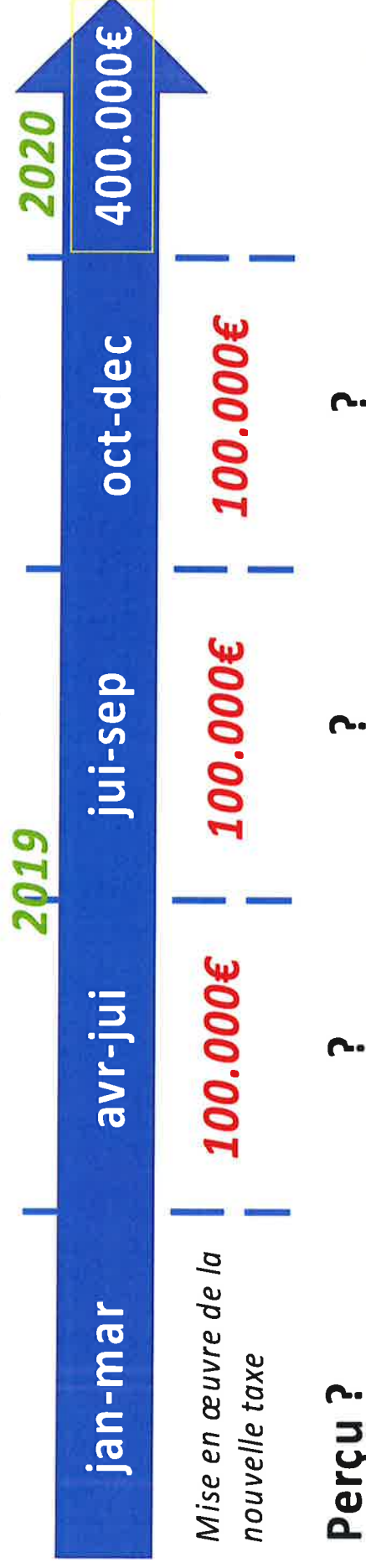


« Par contre, il y a une exonération pour les 20 premières places de parking », annonce l'échevin des Finances, de sorte que les petits commerçants ne devraient pas être impactés.

Le montant de la taxe devrait être de 100 € par emplacement par an. Une perception qui se fera par trimestre et qui devrait débuter durant le second trimestre 2019. Ainsi, pour cette année, la Ville espère récolter plus ou moins 300.000 €. Ça devrait monter à 400.000 € l'an prochain, avec une perception sur douze mois. A titre d'exemple, le site Crescend'eau, qui se targue sur son site internet d'avoir 830 places de parking, devra déboursier 81.000 €/an. « Ce sont des personnes solvables que l'on taxe. Cette taxe correspond parfois à leur chiffre d'affaires sur une journée », justifie la bourgmestre.

Acharnement sur la population

- Taxe parking en périphérie (300.000€ prévu en 2019)



Mise en œuvre de la nouvelle taxe

Perçu ?

Circulaire budgétaire Région Wallonne

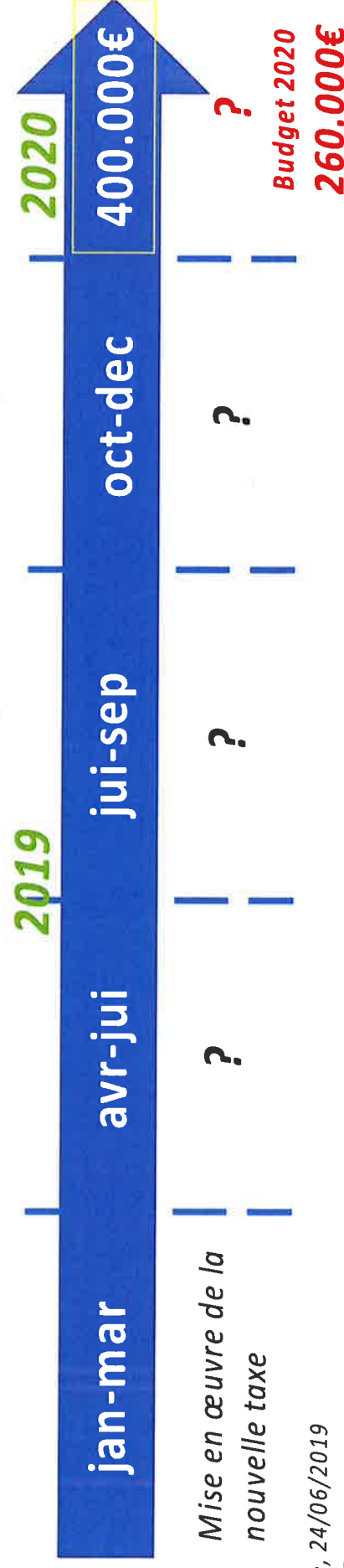
Selon l'article L1124-42 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le Collège communal vérifie l'encaisse au moins une fois par trimestre. Cette vérification doit être actée dans une situation de caisse. Les PV de cette vérification sont des pièces justificatives obligatoires pour les comptes communaux.





Acharnement sur la population

- Taxe parking en périphérie (300.000€ prévu en 2019)



Mise en œuvre de la nouvelle taxe

La Meuse, 24/06/2019

Chez Ecolo, en outre, on estime qu'il y a un vrai problème sur la manière de faire. Plus encore, les verts sont convaincus que le montant escompté de 300.000 euros ne sera pas atteint (ce que pense également le cdH, du reste). «

est assez théorique et en déca
Smeets, qui s'interroge sur la s
cette taxe. « Sur le principe, on
elle n'était pas suffisamment détaillée, ni inscrite dans la déclaration de
politique générale. Ils ont simplement besoin d'argent pour équilibrer le
budget et avec cette taxe ils se sont tirés une balle dans la main »

Ecolo craint que les recettes de la taxe parking soient plus faibles que prévus. Pas sérieux !

**260.000€
(65.000€/mois)**

N° 0151/41

ecolo

Acharnement sur la population

- Taxe parking en périphérie (Synthèse)

| Année | Prévu dès 2019 | Prévu en 2020 | Perçu réellement |
|-------|----------------|---------------|------------------|
| 2019 | 300.000€ | 300.000€ | Non communiqué |
| 2020 | 400.000€ | 260.000€ | |
| 2021 | 400.000€ | 260.000€ | |
| 2022 | 400.000€ | 260.000€ | |
| 2023 | 400.000€ | 260.000€ | |
| 2024 | 400.000€ | 260.000€ | |

2.300.000€ **1.600.000€**

-35%

-700.000€

Acharnement sur la population

- Matériel communal à usage des associations

Loin de rapporter de l'argent aux caisses communales, cette taxe va surtout freiner le dynamisme associatif qui fait de Verviers une ville active.

L'engagement des nombreux bénévoles est une richesse qui n'a pas de prix

Ecolo Verviers estime que ce coût de location du matériel communal est un coup de canif dans la charte associative

Acharnement sur la population

- Intercommunales (dividendes et redevances)

| | 2019 | 2020 |
|------|----------|------------|
| Elia | 15.405€ | 16.144€ ~ |
| Resa | 390.408€ | 370.402€ ~ |
| Ores | 493.070€ | 488.305€ ~ |

Enodia 1.222.271€ 773.199€ Diminution significative !

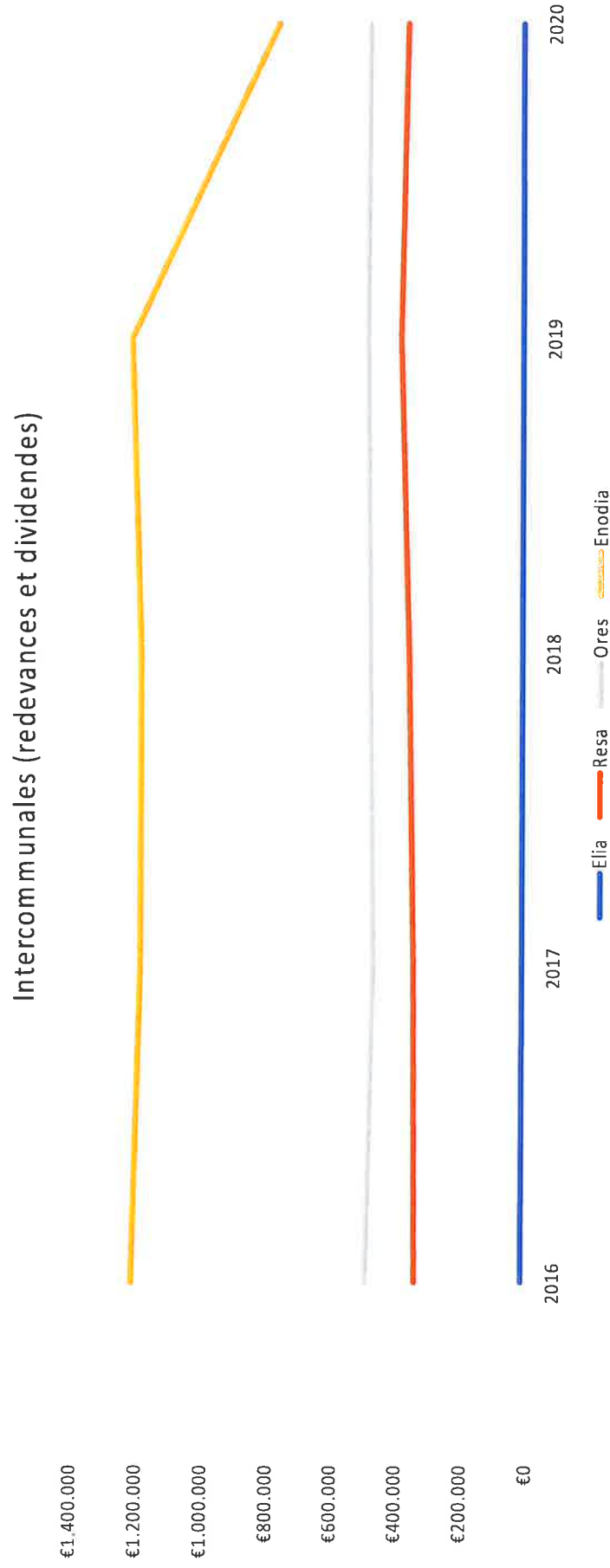
Acharnement sur la population

- Intercommunales (dividendes et redevances)

| | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 |
|--------|------------|------------|------------|------------|-----------------|
| Elia | 17.115€ | 14.903€ | 14.965€ | 15.405€ | 16.144€ |
| Resa | 342.886€ | 347.490€ | 362.529€ | 390.408€ | 370.402€ |
| Ores | 495.431€ | 473.000€ | 483.302€ | 493.070€ | 488.305€ |
| Enodia | 1.216.645€ | 1.191.609€ | 1.191.609€ | 1.222.271€ | 773.199€ |

La gestion scandaleuse d'Enodia/Nethys n'a pas qu'un impact en matière de bonne gouvernance, mais financier aussi

Acharnement sur la population



Verviers perd en prévision du budget 2020 près de 450.000€ de son plus gros contributeur parmi les intercommunales (ENODIA)



Acharnement sur la population

- **Besix/Streeteo**

La gestion du parking au centre-ville a traumatisé notre population et a des conséquences sur le budget de la Ville de Verviers (-200.000€)

Les commerçants du centre-ville et les clients verviétois sont en colère, déçus des décideurs et désabusés (rue du Brou) + diminution suite aux travaux

Ecolo Verviers a été le seul parti à s'opposer à la privatisation du parking du centre-ville. L'avenir nous donne raison

EXTRAIT DE LA Déclaration de Politique Communale

BESIX : « Nous envisageons le retour à une gestion publique du contrôle du stationnement. Le contrat de concession qui lie la Ville de Verviers à la société partenaire prendra fin en 2023. Il convient de préparer cette échéance en anticipant les investissements nécessaires en termes humains et techniques. »

Recettes avant BESIX : 879.000 euros par an

En 2017 : diminution de 200.000 euros (baisse de la pression BESIX)

Recettes actuelles avec BESIX : 679.000€ euros par an

Soit une diminution de 200.000€ en 2018, 2019, 2020, 2021, 2022 = 1.000.000€ !

-> nouvelle taxe de 300.000€/an sur les parkings des grandes enseignes

Acharnement sur le personnel

- Baisse du personnel

La majorité PS-MR-NV envisage de diminuer le personnel d'entretien de 20 ETP (contrat PTP) à 11,5 ETP (contrat APE)

Perte de subsides estimée à 231.715 €

Comment assurer un service de qualité en diminuant quasi de moitié les effectifs pour l'entretien de notre Ville et admin. ?

Acharnement sur le personnel

- **Formation du personnel (475 personnes)**

| | | | Budget 2019 | Budget 2020 |
|------------|---------------------------------|-------|-------------|-------------|
| 767/123-17 | Frais de formation du personnel | 61319 | 990,00 | 1.600,00 |
| 104/123-17 | Frais de formation du personnel | 61319 | 25.652,40 | 41.250,00 |
| | | | | 35.665,45 |



Circulaire budgétaire Région Wallonne

Par ailleurs, j'insiste pour que, sur la base d'un plan de formation, vous prévoyiez les crédits nécessaires destinés à assurer la carrière et le niveau de compétence du personnel.

La Ville de Verviers investit trop peu dans la formation de son personnel, soit 78€/agent dans le budget 2020



Acharnement sur les entités consolidées et autres asbl paracommunales

- **Fiestacity/Libertad (subside inexistant dans le budget 2020)**
- Externalisation auprès du Centre Culturel de Verviers (sans leur accord !)
- Jogging de Verviers

La Ville reprend les recettes du jogging de la Maison Verviétoise des Sports (dont le bénéfice permettait d'acheter du matériel à disposition des clubs sportifs)

L'incapacité de la Ville de Verviers à confectionner un budget à l'équilibre engendre une pression sur les partenaires



Acharnement sur les entités consolidées et autres asbl paracommunales

- Pompiers

Quid de la réponse du Gouverneur de la Province de Liège ?

Groupe fct : 369 Pompiers

| Article F/E/N° | Recettes | Compte général | 2018 Droits cons. Compte | 2019 Budget initial | 2019 Budget adapté | 2020 | | |
|-------------------|---|-------------------|--------------------------------|---------------------------|--------------------------|------------|---------|---------|
| | | | | | | Prévision | Conseil | Tutelle |
| 000/60 | Prestations | | | | | | | |
| 351/164-01 | Location de la caserne à la Zone de Secours | 71320 | 101.332,68 | 103.359,33 | 103.359,33 | 104.909,72 | | |
| 369/000/60 | Total Prestations | | 101.332,68 | 103.359,33 | 103.359,33 | 104.909,72 | | |
| 000/61 | | | | | | | | |
| 351/406-0 | | | | | | | | |
| 35155/463 | | | | | | | | |
| 369/000 | | | | | | | | |
| 369/00062 | | | | | | | | |
| 369/00063 | | | | | | | | |

Si la Zone de Secours coûte à la Ville de Verviers, celle-ci permet aussi de recevoir près de 300.000€ de recettes par an

L'attitude de la majorité PS-MR-NV fait courir un risque à la Zone de Secours de fonctionner en douzième provisoire

- **La Halle commerçante de la Place Verte n'existe plus**

| Article F/E/N° | Dépenses | Compte général | 2018 Compte | 2019 Budget initial | 2019 Budget adapté | Prévision |
|-------------------|---|-------------------|----------------|---------------------------|--------------------------|-----------|
| 521/161-48 | Commerçants Halle Place Verte - Remboursement des consommations d'énergie | 71309 | 5.787,14 | 6.500,00 | 6.500,00 | 6.597,50 |
| 521/125-15 | Fournitures d'eau pour la halle place Verte | 61335 | 136,42 | 135,13 | 135,13 | 135,13 |

Est-il normal de prévoir encore des dépenses pour la Halle couverte située Place Verte, alors que celle-ci n'existe plus ?





**Les idées, c'est
contagieux.**

Recommandations Ecolo Verviers Budget 2020



ecolo

N° 0151/54

ecolo



Recommandations

Ecolo Verviers défend un refinancement structurel des communes (via les Provinces et la tutelle)

- Cependant, la majorité communale PS-MR-NV doit cesser
 1. de mener une politique de gestion de parking irresponsable, qui fait mal à notre ville, à ses commerçants et à ses habitants
 2. de lancer de nombreux grands projets d'envergure sans avoir identifié les montants nécessaires à leur financement et le phasage pour les réaliser
 3. de nier l'urgence climatique pour mettre en œuvre des projets tournés vers la transition



Urgence climatique

- Désignation d'un Manager Energie et suivi des consommations
- Identifier le potentiel énergétique des surfaces des bâtiments communaux (énergie/isolation)
- **Projet de tiers payant pour des panneaux photovoltaïques**
 - Bibliothèque communale/Ecolo communale
 - Grand Bazar
 - Bâtiment du CPAS (synergie)
- **Mobilité**
 - **Plan vélo/piéton à mettre en œuvre d'urgence**
- **Alimentation**
 - **Projet de cantines durables à finaliser**

Une importante mortalité de poissons dans la Vesdre

Environnement Selon le contrat de rivière Vesdre, le rejet d'eaux usées en serait la cause.

malgré l'amélioration de la qualité de l'eau, certains points noirs subsistent. "Beaucoup d'habitants en bordure de rivière y rejettent encore directement leurs eaux usées et certains égouts se versent dans la Vesdre, dans l'attente d'un raccordement à une station d'épuration".

Ces égouts seraient une des causes principales de la mortalité des poissons début juillet. "En période de sécheresse, ils n'évacuent plus correctement les eaux usées, faute de rinçage naturel, et une bonne partie des matières polluantes solides s'y accumulent alors. A la première forte pluie, ces matières sont entraînées et se versent massivement dans la rivière où elles se décomposent en consommant l'oxygène dissous dans l'eau, nécessaire à la faune aquatique".

Le phénomène est amplifié lorsque le débit est faible et la température de l'eau élevée. "Le peuplement de poissons qui avait mis des années à se reconstituer dans la Vesdre a disparu sur plusieurs kilomètres parce que la qualité de l'eau est encore insuffisante, ce qui se marque particulièrement en cas de manque d'eau", regrette le contrat de rivière Vesdre qui espère que des mesures comme la suppression des rejets d'eaux usées seront prises. (Belga)





Finances communales

- Désignation d'un agent communal relai avec la Province de Liège
 - Suivi des appels à projets et subsidiations possibles
 - Contact privilégié avec les Députés pour proposer des projets à financer
- Perception des montants (loyers) au Grand Bazar et dans les autres entités dont la Ville est propriétaire
- Achat groupé pour les carburants, les combustibles, les fournitures et les services divers
- Clarification des recettes pour les publicités (concession mobilier urbain, toutes boîtes, enseignes lumineuses, panneaux d'affichage)



Bonne gouvernance

- **Simplification administrative**
 - **Fusion de la Cellule stratégique de la Ville de Verviers avec la Cellule projets (Service des Travaux)**
 - **Suppression de l'asbl Verviers Music Festival pour assurer Fiestacity dans un partenariat efficace entre la Ville et le Centre Culturel de Verviers**
- **Mettre à jour le Plan Stratégique Transversal sur base des informations financières du budget**
- **Genderbudgeting**
 - **Garantir une meilleure attribution des moyens financiers en fonction du genre**

En conclusion

Maxime Degey (MR), La Meuse Verviers du 28 septembre 2018 :

« **Plutôt que de garder le cap (slogan du PS), nous souhaitons changer de direction** ».



UNE MAJORITE PS-MR-NV QUI N'A PAS DE CAP

Votre budget n'est pas opérationnel, comme votre majorité.

Vos décisions politiques ne sont pas à la hauteur des enjeux et ne répondent pas à **l'urgence sociale et climatique**.

Besoin d'avoir **plus d'ambitions** pour la mise en œuvre de solutions pour réduire les inégalités sociales/économiques et pour freiner la dégradation de notre environnement.

Ecolo Verviers reste une force de proposition pour construire un Verviers plus durable, plus solidaire et plus innovant. Par ex. voici 3 amendements :



1. ENVIRONNEMENT (+6.000€)

Projet créateur de lien et en faveur de la biodiversité

Une manière concrète, au niveau local, de mobiliser la population qui attend des réponses pour lutter contre le réchauffement climatique

Le chemin se fait en marchant...



Cher utilisateur,

Nous avons fait un incroyable voyage avec vous pour proposer une option de mobilité douce sécurisée et écologique à Liège. Nous sommes particulièrement fier de notre communauté d'utilisateurs toujours plus engagée. C'est grâce à vous que notre service de micromobilité écologique à Liège est devenu un succès.

En quelques chiffres, vous êtes prêt de 15 700 utilisateurs et vous avez parcouru 86 000 trajets en 6 mois. Grâce à vous, nous avons évité l'émission de près de 37 tonnes de CO2 !





CONCLUSION : TROIS AMENDEMENTS

2. CULTURE – MEDIAS (+ 39.000€) **VEDIA**

Actuellement :

1,30€/hab, soit **72.984,98€ (B2020)**

Demande de Vedia :

2,70€/hab., soit **151.584,19€**
(augmentation de 78.599,21€)

Proposition d'Ecolo Verviers : Phasage sur 2 ans

- Budget 2020 :

2€/hab., soit 112.284,58€

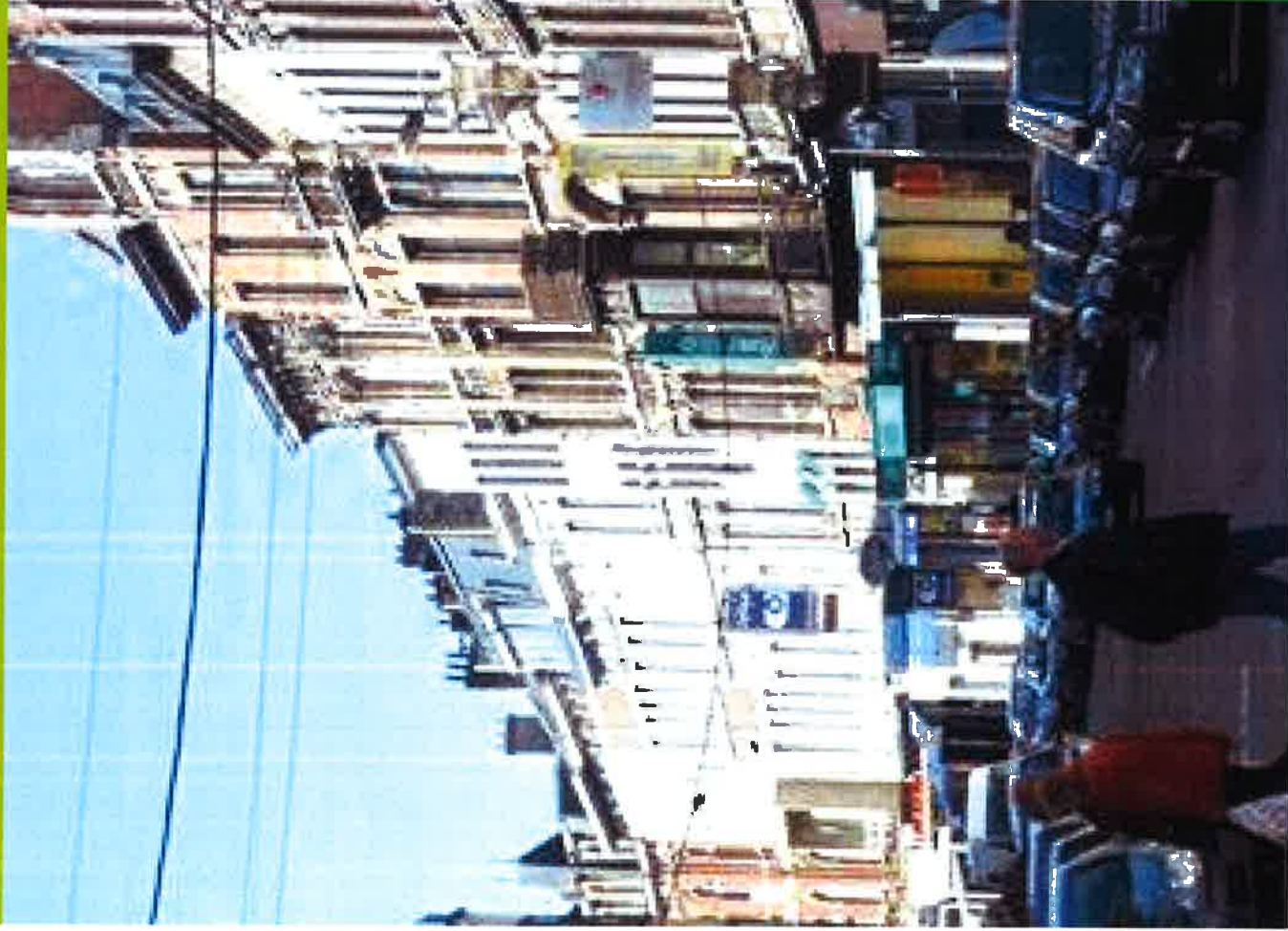
- Budget 2021 :

2,70€/hab., soit 151.584,19€





CONCLUSION : TROIS AMENDEMENTS



3. PATRIMOINE (+10.000€)

Priorité d'Ecolo dans la rénovation urbaine
« Plan façade » dans l'axe Hotel de Ville –
Crescendeau

Rue du Brou en priorité



Merci pour votre attention



Des questions, des commentaires sur notre présentation :

Hajib El Hajjaji - Chef de groupe

hajib.ecolo@gmail.com

N° 0151/67

ecolo

Conseil communal du 17 décembre 2019 Spécial Budget

Amendement°1 du groupe Ecolo au budget communal 2020

Considérant la présentation critique et constructive du groupe Ecolo au Conseil communal de ce 17 décembre 2019,

Le Conseil communal de Verviers, après délibération, décide :

- De modifier l'allocation budgétaire n°780/332-02 « Intervention de la Ville en faveur de l'Asbl TELEVESDRE », d'un montant de 72.984,98€ (soit 1,30€/habitant), pour la porter à un montant de 112.284,58€ (soit 2€/hab.)
- D'adapter en conséquence le boni du budget à l'exercice ordinaire 2020

Amendement°2 du groupe Ecolo au budget communal 2020

Considérant la présentation critique et constructive du groupe Ecolo au Conseil communal de ce 17 décembre 2019,

Le Conseil communal de Verviers, après délibération, décide :

- De modifier l'allocation budgétaire n°921/33106-01 « Prime au ravalement de façades d'immeubles à haute valeur patrimoniale», d'un montant de 10.000,00€ pour la porter à un montant de 20.000,00€
- D'adapter en conséquence le boni du budget à l'exercice ordinaire 2020

Amendement°3 du groupe Ecolo au budget communal 2020

Considérant la présentation critique et constructive du groupe Ecolo au Conseil communal de ce 17 décembre 2019,

Le Conseil communal de Verviers, après délibération, décide :

- De modifier l'allocation budgétaire n°879/12405-48 « Energie et environnement - Sensibilisations», d'un montant de 4.000,00€ pour la porter à un montant de 10.000,00€
- D'adapter en conséquence le boni du budget à l'exercice ordinaire 2020

Hajib EL HASSAJI



Budget 2020

Intervention de J-F. Istasse, chef de groupe PS

Je tiens également à remercier M. l'Echevin, M. le Directeur financier et les services pour tout le travail effectué.

La situation financière de la Ville est à nouveau difficile. Nous partageons tous le même constat mais nous n'en tirons pas tous les mêmes conclusions.

Je souhaite en tout cas que tout ceci ne nous entraîne pas dans les errements du passé.

Le problème principal à Verviers a longtemps été que les dépenses dépassaient les moyens disponibles. Je dirais, depuis quelques années, que c'est l'inverse. L'insuffisance des recettes ne permet plus d'opérer des dépenses pourtant nécessaires.

Verviers ne reçoit pas, des autorités supérieures, suffisamment de moyens ou ceux-ci ont été considérablement réduits. Je pense aux dotations de police, aux pompiers, aux immondices, les contrats PTP ou encore les réformes fiscales fédérales qui nous handicapent (tax shift, pensions...) et bien d'autres...

En outre la pauvreté et la faiblesse du taux d'emploi, particulièrement à Verviers, ont des conséquences très négatives sur nos finances.

Autre constat : les retards dans la mise en route du centre commercial (15 ans !) nous privent d'emplois et de recettes fiscales. J'espère qu'à présent tout le monde a compris. Les contacts que nous venons d'avoir avec le promoteur semblent heureusement plus fructueux.

La pauvreté dans notre ville, le taux élevé de chômage sont les préoccupations principales du PS. Nous saluons dans ce sens l'action efficace de notre CPAS et des services sociaux de la Ville.

Dans cette situation, qui est aussi celle des autres grandes villes wallonnes, nous revendiquons des aides nouvelles de l'Etat fédéral, not. en matière de pensions, de la Région, dans de nombreux domaines, not. dans la politique climatique et de la Province (prise en charge de plus de dépenses en matière de police ou de zones de secours notamment).

A titre d'exemple, je prendrai l'allocation de subside de la Région Wallonne pour le Plan de Cohésion Sociale qui passe de 534.000 € au compte 2018 et au budget initial 2019 à 436.000 €, soit une perte de 100.000 € dans une ville aussi précaire que la nôtre !

Le PS vous demande de réagir et de ne pas accepter cette réduction drastique dans un secteur socialement important. La composition du nouveau gouvernement wallon a changé et cette situation doit être rectifiée ! Nous sommes heureux néanmoins de l'engagement de l'échevin du personnel de ne pas procéder à des licenciements mais à des transferts et à des réorganisations internes dans l'administration.

Le renouveau de Verviers, malgré tout, est en marche, et nous nous en réjouissons, c'est vital pour notre ville :

- Verviers Ville Conviviale, l'énorme chantier du centre-ville, est en route ;
- Le dossier du Centre administratif également ;
- Le dossier du Grand-Théâtre avance bien (nous saluons le nouveau geste de la Province) et celui du nouveau Musée Biolley a de l'espoir ;
- Le centre commercial semble en bonne voie. C'est certes un projet privé mais pour lequel la Ville fait d'énormes efforts et qui devrait être emblématique pour l'avenir.
- Etc..

Mais tout ceci ne suffit pas. Il faut redonner une âme à cette ville. La politique culturelle pour cela est essentielle.

Le budget se singularise ici par un transfert de réserves du Centre culturel vers Fiesta City (40.000 €) et Libertad (5.000 €) et la suppression du subside financier communal à ces festivals.

Je me dois de rappeler que cet argent « en réserve » du CCV provient de la fermeture du Grand Théâtre. Il est vrai que le CCV n'en n'a pas besoin pour l'instant. Il faut se rappeler en effet que le CCV, à cette époque, s'est vu déchargé du jour au lendemain de toutes les dépenses y relatives (chauffage, électricité, entretien) et a mis plusieurs mois à rétablir sa programmation, tout en continuant de recevoir les mêmes subsides de la Ville et de la Communauté. Ce qui explique ces « réserves ». Quand je suis redevenu échevin de la culture je n'y ai pas touché.

Je demande que cet argent, qui vient du Grand Théâtre, y retourne d'une manière ou d'une autre lors de sa réouverture (2024/2025). Je voudrais que la réponse de M. l'Échevin, s'il marque son accord sur cet engagement, soit actée.

Bien entendu il nous faut la garantie que le CCV participe pleinement à son organisation et qu'il ne soit pas seulement un bailleur de fonds.

Sur le principe nous sommes même favorables à ce que Fiesta City, qui est le principal événement culturel de la Ville, entre dans le giron de la politique culturelle, ce qui n'est que logique, et participe pleinement à la réouverture du Grand Théâtre et à sa relance dans le cadre du « Carrefour des Musiques ».

Enfin, j'insisterai sur l'ouverture de négociations avec Védia. Notre télévision, qui est une vraie fierté et un atout pour notre région et le futur Grand-Théâtre, doit pouvoir disposer des moyens financiers nécessaires pour de nouveaux investissements à peine d'être rapidement dépassée et obsolète. La Ville de Verviers doit continuer à donner le ton comme elle l'a toujours fait depuis la création de Télévesdre.

Ma collègue Chimène Nanguy, qui nous fait son maiden speech, va examiner à présent le budget extraordinaire.

Le groupe socialiste, bien entendu, va voter pour ce budget malgré quelques incertitudes.

Je vous remercie.

Visa du Service:

Visa du DF :

Visa de Mme. la Directrice générale f.f.:

PROJET DE DÉLIBÉRATION - CONSEIL COMMUNAL DU 17 décembre 2019

SEANCE PUBLIQUE

N° * – ZONE DE SECOURS « Vesdre-Hoëgne et plateau » - Exercice 2020 – Dotation communale – Fixation.

Vu la loi du 31 décembre 1963 sur la Protection civile ;

Vu la loi du 15 mai 2007 relative à la Sécurité civile et plus particulièrement l'article 89 ;

Vu la loi du 3 août 2012 modifiant la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile et la loi du 31 décembre 1963 sur la protection civile ;

Vu l'arrêté royal du 26 avril 2012 modifiant l'arrêté royal du 02 février 2009 portant délimitation territoriale des zones de secours ;

Vu l'arrêté royal du 19 avril 2014 portant le règlement général de la comptabilité des zones de secours ;

Vu la circulaire de la Région wallonne, division des communes, ministérielle du 9 juillet 2012 relative à la Réforme de la Sécurité civile et aux pré-zones de secours dotées de la personnalité juridique ;

Vu la circulaire ministérielle du 18 octobre 2019 portant les directives pour la confection du budget des zones de secours pour l'année 2020 et les modifications budgétaires y relatives

Attendu que le budget de la zone de secours est à charge des diverses communes de la zone et de l'Etat fédéral ;

Vu l'absence d'accord au 01er novembre 2019 sur les dotations communales 2020 de la Zone de secours tel que prévu par l'article 68 §2 de la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile;

Vu le délai du 15 décembre prévu par l'article 62§3 de cette même loi pour que M. le Gouverneur puisse statuer en cas de désaccord sur les dotations communales ;

Vu la nécessité d'approuver le Budget communal 2020 de Verviers avant le 31 décembre 2019 sur base de dotations arrêtées ;

Vu que le projet de budget zonal 2020, arrêté par le collège de zone du 08 novembre 2019, a été transmis, pour information, par courriel, en date du 05 novembre aux communes de la zone ;

Vu que le Conseil de la Zone de secours du 22 novembre 2019 a fixé la part de la dotation à supporter par la Ville de Verviers à 4.466.214,37 € (dotation brute) et à 52.820,21 € pour l'amortissement du matériel ;

Vu la décision du Collège communal du 26 novembre dernier de marquer son accord pour interpeller le Gouverneur et décider de convoquer un Conseil communal en urgence le 2 décembre 2019 ;

Vu sa décision du 2 décembre dernier de dénoncer la décision du 24 novembre 2014 fixant la clé de répartition pour Verviers dans le déficit de la Zone de Secours ;

Vu les décisions des collèges communaux des 03 et 10 décembre dernier d'inscrire le point au conseil sur base de la dotation qui devrait émaner de la décision du gouverneur du 15 décembre ;

Vu sa décision de ce jour d'arrêter le budget communal 2020 qui prévoit pour la Zone de Secours VHP un montant maximum de dotation de 4.169.282,53 € en dépense et 52.820,21 € pour l'amortissement du matériel en recette ;

Vu l'avis émis par la Section « Budget, personnel, état civil, évènements » en sa séance du 11 décembre 2019 ;

Vu l'absence de réponse du Gouverneur en date du 15 décembre 2019

Par * voix contre * et * abstentions,

DECIDE

De fixer provisoirement la dotation communale 2020 à la Zone de Secours VHP, à un montant maximum de 4.169.282,53 € en dépense et 52.820,21 € pour l'amortissement du matériel en recette ;